

### **Droit de retrait - mais pour se retirer où ? – pistes pour sauver le soldat Pythagore.**

Ces dernières semaines un nouveau moyen de lutte est apparu : le droit de retrait. Dans plusieurs établissements, les enseignants ont arrêté de travailler, suite à des agressions, menaces ou « incivilités » en faisant valoir le droit de retrait de chaque travailleur en cas de danger. Dans plusieurs de ces mobilisations des adhérents de SUD-E ont joué un rôle important. Notre congrès 2003 doit donc, engager, enfin, un débat sur **la violence à l'école et sur la violence de l'école.**

Cela fait longtemps que l'école, avant tout dans les quartiers populaires et dans les cités, ne joue plus réellement son rôle d'« ascenseur social ». Les élèves les plus brillants des cités arrivent au mieux dans les facs, pour décrocher des diplômes sans grande valeur sur le marché du travail. La sélection sociale joue son rôle avec une efficacité redoutable. Dans les « grandes écoles », dans les « bonnes facs », il n'y a presque pas de jeunes originaires des cités. Et ce n'est pas l'opération « ZEP », lancée à grands coups de médias (l'accueil de quelques élèves issus des cités à Sciences Po), qui changera la situation.

Pacificatrice sociale, dispensatrice des valeurs de la société capitaliste, mise au pas des esprits rebelles, l'école a toujours eu une fonction sociale bien définie. Elle est censée construire dans les têtes la pensée dominante, où ceux du haut commandent et ceux d'en bas obéissent, où chacun reste à sa place. Mais, quand même, l'école a toujours eu un bon côté : c'est là qu'on apprend à lire et écrire, c'est là où les têtes peuvent être formées pour résister aux patrons, pour comprendre et démonter les mensonges et les mystifications des possédants. L'argument avancé par des profs : « apprenez, pour vous défendre et pour pouvoir combattre la société », avait une certaine prise dans les banlieues. Or, depuis quelques années, les premières « grosses têtes » des cités, au bout de Bac+5, sont revenues, sans boulot, ou comme emploi-jeunes, précaires, payés au SMIC. Et là, la valeur du savoir prend un coup dans l'aile. Les propres expériences des jeunes des cités leur ont démontré que ce qu'on leur propose, ce sont des études bidons, destinées à les maintenir dans le système éducatif le plus longtemps possible, les « neutraliser » en quelque sorte dans un état de chômeurs virtuels qui n'encombrent pas les ANPE.

Cette situation mène inévitablement à un affaiblissement, sinon à la disparition de ce qui reste encore des « bons côtés » de l'école. La propriété de Thalès, ou les conjugaisons, paraissent de plus en plus extraterrestres pour des élèves d'un collège ou d'un LP « ZEP-zone violence », d'une zone de chômage, d'une cité ou d'un quartier populaire, d'une zone rurale en perdition. D'autant plus que de réforme en réforme, d'Allègre à Ferry, en passant par Lang, les divers gadgets démagogiques (le dernier dans les collèges étant les IDD : « itinéraires de découverte », élaborés par Lang, repris par Ferry) aboutissent à la diminution des matières fondamentales, des dédoublements de classes, des heures de soutien, du suivi, de l'aide individuelle, ainsi qu'aux réductions des effectifs d'élèves par classe... De tout ce qui pourrait réellement aider les jeunes en difficulté des cités et des quartiers défavorisés.

Jusqu'ici on était donc au bord du précipice, le bateau ne faisait que tanguer, les trous étaient rebouchés grâce aux « moyens » obtenus par des luttes, des grèves souvent dures, souvent exemplaires. Mais les choses sérieuses sont arrivées, sans qu'on s'en rende compte. La politique « sécuritaire » de la « gauche » et de la droite gouvernementale, l'autre face de la précarisation massive, ne pouvait qu'englober l'école, avant tout les collèges et les LP, lieux principaux de l'écroulement social. Ainsi, quasi subrepticement, le jour de la rentrée on trouve son établissement paré de caméras de surveillance vidéo. Et, cette fois-ci, alors que, quelques années auparavant, l'assemblée générale des enseignants a réussi à empêcher leur installation, personne ne dit rien : le personnel commence à être « accro » au discours sécuritaire. On a donc les caméras, puis apparaît un nouveau personnage : l'officier de prévention, désigné par le commissariat du coin, qui est chez lui au collège, puis il y a le signalement quasi systématique au procureur de la République, puis ce sont des contrôleurs de la RATP qui font des conférences vantant la civilité, les mêmes qui mettent des amendes aux mêmes qui font trois arrêts en bus pour aller au centre commercial du centre ville, les mêmes qui détournent des bus pour transporter leurs proies récalcitrants au commissariat.

C'est l'engrenage, éreinté par la fatigue, par les conditions de travail dégradées, le personnel est comme hypnotisé, résigné face à ces « sauveurs » venus ailleurs. Ça et là, les CLS (« contrats locaux de sécurité ») passent, la nouvelle sainte trinité justice-police-école pointe les « sauvagons », les NCD (« nouvelles classes dangereuses ») et la loi Perben (votée en août dernier), qui assimile l'outrage à un enseignant (comme aux gardiens d'immeuble) à l'outrage d'un policier, permet d'envoyer l'auteur d'une insulte en prison pour de longs mois.

Pourtant, les signaux qui devraient faire ouvrir les yeux se succèdent. L'autre jour, il y a eu les vitres cassées, les caméras de surveillance détériorées, ... mais rien n'a été volé. C'est un message de la cité qui dit : vous faites partie du système des institutions haïes, on vous rejette. Puis on balance l'adjectif de « collabo » à un prof. Classification hautement politique, ce n'est pas une insulte classique, c'est une analyse. Ce n'est pas un mot qui court dans les rues de la cité, son auteur a bien assimilé les leçons d'histoire, il n'est pas ignare, il a dit : vous êtes de l'autre côté, pour moi il n'y a rien à faire avec vous et avec votre institution. A ce stade, il ne s'agit pas de juger. Il faut essayer d'ouvrir les yeux sur la réalité et comprendre pour pouvoir réagir, autrement que par la punition. Puis des choses moins spectaculaires, plus rampantes. Des dizaines et dizaines d'élèves refusent le savoir, refusent d'apprendre, souvent sous des formes

condamnables, en tous cas incompréhensibles, dans la confusion, d'autant plus que le personnel éducatif vit dans un décalage. C'est une sorte de ghetto qui est en train d'être construit. Le personnel éducatif assiste passivement à sa construction, sinon il y participe. La drogue sécuritaire agit : au lieu de comprendre, de discuter, d'agir pour réhabiliter le savoir, on punit, on alimente des fichiers. Alors que, dans les yeux des jeunes, élèves, ex-élèves, le collège, avec ses caméras, avec son officier de police, avec sa porte ouverte vers les « centres fermés », et la prison pour mineurs... apparaît, de plus en plus, comme une prison spéciale... où par ailleurs on enseigne des choses qui ne servent à rien.

Comment s'étonner que l'équipe pédagogique, dans les endroits sensibles, apparaisse aux yeux de beaucoup d'élèves comme une équipe de gardes-chiourme contre qui une guerre est ouverte. Chercher les causes de ce sentiment, les causes des mots et des actes souvent inadmissibles, ce n'est pas les admettre. Il s'agit d'essayer de comprendre leur pourquoi pour pouvoir agir. Et ce n'est pas en s'enfonçant dans la spirale violence-répression qu'on s'en sortira, c'est en cassant cette spirale, c'est en la prenant à rebrousse-poil.

Le tragique, dans cette histoire, c'est que tout le monde est perdant... sauf les patrons, le pouvoir, en un mot : les constructeurs de ghettos. Les jeunes, les enseignants, tout le monde souffre. L'ex-ministre Allègre aimait à répéter que « l'école doit être son propre recours », Darcos ne dit pas autre chose quand il affirme que ceux qui sont incapables d'enseigner dans les quartiers, zones populaires difficiles n'ont qu'à faire autre chose. En réalité ils entendent par là que toute la misère que cette société fabrique doit être « résorbée », « neutralisée » par l'école, de surcroît avec des moyens pédagogiques constants, ou plutôt en baisse.

Le tournant sécuritaire menace sérieusement l'école. Et là-dessus le silence est lourd. Au mieux il y a des revendications, justes, pour davantage de moyens, etc., mais les problèmes de la société sont entrés dans l'Ecole. Il faut exiger des moyens, mais cela ne suffit pas. Il faut ouvrir les yeux, on est arrivé à un point où il faut une rupture avec la politique anti-jeunes/sécuritaire/policière partagée par la gauche et la droite. Sinon les moyens obtenus risquent d'apparaître aux yeux des jeunes comme des moyens pour pouvoir exercer une coercition renforcée. Les mesures actuelles vont ouvertement dans ce sens : liquidation des MI-SE, souvent issus des quartiers et cités, leur remplacement, très partielle, par des assistants d'éducation, définis comme des « jeunes retraités » (des ex-militaires ou ex-policiers ?). On n'ose imaginer les réactions à leur apparition en septembre prochain dans les cours et les couloirs !

Le personnel de l'Education Nationale ne peut rester neutre, ou pire, être du côté du pouvoir dans les « questions sécuritaires ». Notre syndicat doit dire, même si cela déplaît à certainEs, y compris dans nos rangs, que nous ne sommes pas solidaires de la transformation des écoles en camps retranchés, entourés de barbelés et de caméras. On nous dira : c'est bien beau ce que vous racontez là, mais concrètement, quand il y a des violences, des agressions, quand il y a des insultes... Qu'est ce qu'on peut faire, comment réagir, comment survivre ? Questions légitimes, s'il en est. C'est évident, il faut intervenir, arrêter l'agression, calmer l'excitation en faisant le moins de dégâts possibles, en évitant de s'engager dans la spirale violence/répression/violence, etc. Par exemple, est-ce qu'on approuve l'appel systématique à l'officier de prévention pour une insulte ou pour une « incivilité » et sa suite : la convocation des familles par la police ?, etc. Est-ce que nous sommes solidaires d'une administration pour qui ledit officier de prévention fait partie de l'équipe éducative, pour qui le signalement au procureur est un geste systématique ?

Nous nous engageons sur un terrain délicat. Où commence la transformation de l'Ecole en un camp retranché ? Là, il n'y pas de règles prédéfinies, c'est le bon sens et une certaine conviction idéologique (syndicaliste SUD) qui doivent nous guider. Face à un coup de couteau porté à unE collègue, il n'y a pas le choix, nous sommes obligés de faire intervenir la justice, la police. Mais ces coups de couteau sont heureusement rares. Il y a trop souvent un glissement dans les jugements : la fatigue, la lassitude aidant (très compréhensibles pour peu qu'on travaille dans des établissements difficiles), il suffit de quelques « incivilités » pour qu'on fasse appel ou on accepte, ou on demande, l'intervention de l'appareil répressif et judiciaire. Sommes-nous prêts pour autant, nous, militants de SUD-Education, à demander le secours de la loi Perben qui nous permet d'envoyer nos élèves en prison pour un outrage et pour de longs mois (jusqu'à 6 mois de taule et/ou 7 500 euros pour insulte) ? Que celle ou celui pour qui un « NTM » lancé par unE élève mérite la prison, lève la main.

C'est à ces questions que répondent, ces dernières semaines, des équipes éducatives de plusieurs établissements, souvent dans une grande confusion (il ne faut pas les blâmer vu que jusqu'ici aucun syndicat n'avance sur ce terrain, à part ceux qui soutiennent le discours du tout sécuritaire), en appliquant le droit de retrait, droit de chaque travailleur de cesser son activité en cas de danger.

Que les collègues aient recours à ce droit pour éviter les pertes de salaires, cela se comprend et se conçoit. Que ce droit soit utilisé pour faire une pression durable et forte sur l'administration, ensemble avec les parents pour un classement en ZEP, pour des classes moins chargées, pour avoir des surveillants, etc., c'est de bonne guerre. Dans ce cadre-là, utiliser le droit de retrait ou faire grève est un choix qui se discute en fonction des conditions concrètes.

Mais il s'agit d'autre chose quand le droit de retrait est aussi utilisé pour des raisons idéologiques et stratégiques. Nous avons lu des justifications de l'utilisation du droit de retrait qui l'oppose à la grève. On dit que le droit de retrait est préférable à la grève, car contrairement à cette dernière, il n'oblige pas l'équipe en lutte d'avancer des revendications. Tout en expliquant que le problème n'est pas d'avoir davantage de moyens, mais de mettre l'administration devant ses responsabilités pour qu'elle assure la sécurité (caméras, barrières, recours à la police...). Ainsi, nous explique-t-on, on arrive à éviter que les enseignants apparaissent, aux yeux des élèves, comme demandeurs (et responsables) d'une telle « sécurisation » de l'Ecole. On me pardonnera d'utiliser une expression footballistique, mais ne rien dire et attendre que l'administration prenne des mesures de « sécurité » dont on ne veut pas assumer la responsabilité, c'est botter en touche devant ses propres responsabilités et c'est ne pas vouloir (et oser) assumer ses propres opinions.

Est-ce qu'on veut des caméras, des grillages plus haut, davantage d'interventions policières, davantage de plaintes, etc. ? Si l'on croit en leur efficacité contre les violences, alors il faut dire oui, et en assumer la responsabilité. En revanche si l'on n'y croit pas, alors il faut le dire aussi, même si cette dernière réponse ne rencontre pas le soutien unanime de l'équipe éducative et oser dire (et faire) que le véritable remède contre les violences se trouve dans le changement des rapports entre l'équipe éducative et les élèves, la cité, le quartier. (Pour éviter ici tout faux débat, on parle de la violence qui émane d'une collectivité, et pas des gestes d'un fou, d'un déséquilibré qui, même dans le meilleur des mondes peut avoir envie de planter quelqu'unE avec son couteau).

Il faudrait quand même un jour se poser la question : pourquoi tant de haine, souvent destructrice, contre certains établissements ? Pourquoi tant d'insultes, d'incendies, d'intrusions de bandes hostiles ici et beaucoup moins ailleurs ? Il y a des explications communément admises : des équipes qui restent longtemps sur place, reconnues, etc., mais cela ne suffit pas. Est-ce que l'approche politique, sociétale, des équipes éducatives n'y est pas pour quelque chose dans ces bouffées de haine incompréhensibles ? Est-ce qu'elles apparaissent clairement et d'une manière constante devant les élèves, leurs parents, la cité, le quartier populaire, comme étant de leur côté contre la misère sociale, la répression, le racisme, la discrimination dans l'école et au dehors, ici et ailleurs ? La réponse est loin d'être évidente dans beaucoup de cas. Est-ce que c'est une offense au métier que d'affirmer que nous avons aussi notre propre responsabilité dans la mesure où on ne se délimite pas (ou pas suffisamment) dans les paroles et dans les actes de cette société de merde ?

Droit de retrait ? Mais pour se retirer où ? A l'intérieur de l'établissement transformé en bunker ? Attention, c'est ce piège que nous tendent les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, avec leur offensive « sécuritaire ». Il faut sauver le soldat Pythagore et l'Ecole, mais on ne peut le faire qu'en s'opposant à ce que l'Ecole ne soit qu'un moyen d'embrigadement, en agissant pour qu'elle reste, encore, un outil de subversion (très érodé, mais quand même) du monde existant. L'enjeu est là : Pythagore ou garde-chiourme/flic, on ne peut pas faire les deux. Ou bien on rompt publiquement, dans les paroles et dans les actes, avec l'enferment de l'Ecole dans le système sécuritaire/répression policière, ou bien on bascule carrément de l'autre côté, dans l'école pénitentiaire, modèle américain, et c'est la chute.

Il faut sortir du ghetto : il faut arrêter de hurler avec les loups, il faut défendre les jeunes des cités et des quartiers populaires. Il faut agir, ensemble, avec eux, contre l'arbitraire de la police et de la justice, contre l'injustice et la discrimination sociale, contre la précarité envahissante... c'est par là que passe (aussi) le sauvetage de l'Ecole, c'est par là qu'on peut garder, ou regagner, notre crédibilité de transmetteurs de savoir.

22 mars 2003

János Boróvi

SUD-Education 92